

Le Burundi veut imiter les autres pays de l'EAC dans le Tourisme et l'Hôtellerie

@rib News, 05/12/2018 – Source Xinhua Le Burundi doit rattraper les autres pays de l'EAC dans la classification des hôtels, selon un ministre burundais Le ministre burundais du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, Jean Marie Niyokindi (photo), a tenu mercredi une réunion à l'intention des propriétaires d'hôtels, les appelant à rattraper les cinq autres pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) dans la classification de leurs hôtels.

Le ministre a expliqué aux propriétaires les avantages de la classification et donné certains critères de cette classification, tels que le système de sécurité des clients et de leurs biens, la proximité par rapport aux institutions financières et médicales, l'hygiène des lieux d'aisance, l'approvisionnement en eau et en électricité, le confort des équipements, la qualité des services et le respect de l'environnement ainsi que de l'accueil des personnes vivant avec un handicap. La classification des hôtels se fera parallèlement avec la formation des guides touristiques, car il a été constaté que les touristes ne trouvent pas de guides touristiques lorsqu'ils visitent des sites touristiques au Burundi, a indiqué M. Niyokindi. Le Burundi compte plus de 500 hôtels avec des hôtels milieu de gamme et bas de gamme situés dans la capitale Bujumbura, lesquels affichent un taux d'occupation variant entre 45 et 65% (janvier 2018), rapporte le journal Ikiriho. Selon Ikiriho, les hôtels de l'intérieur du pays ont toujours connu une bonne occupation allant même jusqu'à 90%. L'EAC regroupe le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Tanzanie.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});